



## < Je surmonte les freins techniques à la coopération >

### Les principaux enjeux identifiés

---

#### **S'orienter vers un projet en lien avec la stratégie locale de développement**

Un projet de coopération construit autour d'un thème 'parachuté' sur le territoire a moins de chances d'aboutir et, surtout, risque de brouiller le message et d'introduire de la confusion au sein des acteurs locaux. Choisir de lancer la coopération autour d'un des axes de la stratégie de développement pour aller plus loin, pour renforcer un projet existant ou pour développer de nouvelles idées et gage d'implication des acteurs et de réussite. Ceci implique de voir la coopération comme un outil de développement à part entière, au même titre que l'animation locale.

#### **Bien définir ce que l'on veut faire et l'acter**

Le fait de ne pas avoir clairement défini... et écrit ce que l'on souhaite faire en coopération risque d'introduire des malentendus au niveau local et/ou lors de la recherche de partenaires. Il est important, pour ne pas avoir à s'y reprendre à plusieurs fois de travailler sur le contenu d'un futur projet (pourquoi a-t-on besoin de la coopération, que souhaite-t-on atteindre, quel type de partenaire permettrait d'y parvenir...), d'écrire ce contenu et de le faire valider par les acteurs impliqués. Une note d'objectifs claire et organisée prend un peu de temps à établir mais elle arrête les bases de la future action de coopération et permet de lancer sereinement les étapes suivantes (en particulier la recherche de partenaires).

## Prévoir le temps que prend la coopération

Si la coopération prend du temps (au même titre qu'un projet local un peu compliqué prend du temps), il convient de définir aussi tôt que possible le temps que le GAL est prêt à / peut investir dans les démarches de coopération. En fonction du temps disponible et de l'expérience dont dispose l'équipe d'animation du GAL et les acteurs du territoire, plusieurs options existent :

- Le pilotage local du projet de coopération peut être assuré par le GAL lui-même ou par un porteur de projet local impliqué dans l'action (comme pour tout autre projet lié à la stratégie). Ainsi, si un porteur de projet local suit le projet de coopération au quotidien, l'implication du GAL (qui doit rester réelle !) peut moins mobiliser les animateurs du GAL.
- Un GAL moins expérimenté en coopération peut choisir de commencer par n'être que partenaire dans un projet piloté par un autre GAL. Ceci allège le temps de suivi et de gestion du projet de coopération.
- Des partenaires extérieurs peuvent accompagner le GAL dans le montage et la mise en œuvre de ses projets de coopération : réseaux régionaux, consultance extérieure par exemple.

Événement organisé avec le soutien de





## Des bonnes pratiques, des exemples, des solutions...

---

Le GAL Pays de la Gâtine a été impliqué dans un projet de coopération avec un partenaire de Belgique. Karine Farineau dudit GAL a pu apporter quelques exemples, bonnes pratiques et astuces qui ont permis au projet d'avancer dans de bonnes conditions. Quelques unes sont reprises ici :

### **Progresser pas à pas permet d'atteindre régulièrement des objectifs partagés et de communiquer sur chaque étape**

Pour les projets un peu ambitieux et complexes, ne pas hésiter à définir différentes phases concrètes au bout desquelles il doit y avoir un résultat minimum. Ceci permet de progresser pas à pas et de valider, à chaque étape, des acquis que l'on consigne, que chaque partenaire valide et qui consolident petit à petit le socle du projet de coopération. Ceci permet aussi de fournir de la matière pour communiquer sur l'avancée et les résultats de la coopération permettant ainsi d'entretenir la mobilisation locale et... de convaincre ceux qui pourraient avoir envie de résister encore en disant que la coopération ne sert à rien !

### **Ne pas oublier que chaque type d'acteur communique mieux avec ses pairs...**

Lors des rencontres avec les partenaires de la coopération (que ce soit la première réunion ou... toutes les réunions suivantes !), il est important de prévoir des moments collectifs mais aussi des moments spécifiques au cours desquels les techniciens travailleront avec les techniciens et les élus échangeront avec les élus. Chaque type d'acteur a en effet son approche, ses habitudes, ses éléments de langage, ses objectifs, ses attentes. Les temps spécifiques permettent à chaque type d'acteur de trouver pleinement sa place lors des rencontres facilitant ainsi la mise en œuvre de la coopération future.

### **En coopération transnationale, maîtriser la langue de travail ne s'improvise pas !**

On a parfois envie de se dire 'je parle un peu la langue de mon partenaire, ça ira pour les séances de travail'. L'expérience montre que ce n'est pas si simple : on ne peut pas participer, animer, se concerter avec les partenaires, prendre des notes, négocier ET traduire/conduire l'interprétation !

Si l'on veut que les réunions soient productives, s'entourer d'une interprétation professionnelle n'est pas du tout un luxe. Dans l'idéal, un interprète sera présent lors de toutes les séances de travail pour une interprétation en consécutif (il est important que les participants se parlent en direct et que l'interprète ne traduise qu'après ce sans quoi la relation se tissera entre celui qui écoute et... l'interprète ce qui n'est pas souhaitable !). Lors des moments plus conviviaux, l'interprète peut être présent pour accompagner les participants mais en général, on se débrouille très vite avec quelques mots d'anglais, d'italien ou d'espagnol... pour un échange peu conventionnel mais où tout le monde se retrouve !

Événement organisé avec le soutien de





## Les points de vigilance et clés du succès à cette étape !

---

- **Quand on a identifié un partenaire, vérifier rapidement si les procédures (calendrier, actions possibles, dépenses éligibles...) sont compatibles en échangeant avec lui et/ou en allant jeter un œil sur les outils disponibles sur les sites (en particulier sur le site du réseau rural européen)**
- **Prévoir des actions communes concrètes**
- **Valider avec les partenaires et à chaque étape les acquis du projet, ce sur quoi on ne reviendra plus pour s'assurer que l'on peut bien s'appuyer sur les mêmes bases**
- **Essayer d'anticiper les changements majeurs qui pourraient fragiliser le projet (Brexit, désistement d'un partenaire...)**